À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue le 10 juin 2026 à 16h00 à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Danielle Joly (Maire)
Roland Dubois (siège n°2)
Benoît Éthier (siège n° 5)
Yvon Daneau (siège n° 6)

Absents :
Anne-Marie Lareau (siège n°1)
Andrée Beaulieu (siège n° 3)
Nathalie Turgeon (siège n° 4)

Formant le quorum et siégeant sous la présidence de madame la maire Danielle Joly.

Est aussi présente : madame Nadia Aubin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Aucun (0) citoyens(e) n'est présents(e).

2026-06-874 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame la maire procède à la vérification et à la conformité du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 16h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-06-875 **CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la maire Danielle Joly a constaté la légalité de l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-06-876 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Roland Dubois

VOTE :

Anne-Marie Lareau	Absente	Nathalie Turgeon	Absente
Roland Dubois	Pour	Benoît Éthier	Pour
Andrée Beaulieu	Absente	Yvon Daneau	Pour

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que soumis au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-06-877 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 328-5 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

Un avis de motion a été déposé par le conseiller Yvon Daneau sur la présentation du projet de règlement 328-5, modifiant et remplaçant le 328-4 relatif aux divers permis et certificats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-06-878 **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 328-5 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Benoît Éthier

VOTE :

Anne-Marie Lareau	Absente	Nathalie Turgeon	Absente
Roland Dubois	Pour	Benoît Éthier	Pour
Andrée Beaulieu	Absente	Yvon Daneau	Pour

ET RÉSOLU d'adopter le projet de règlement 328-5, modifiant et remplaçant le 328-4 relatif aux divers permis et certificat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-06-879 **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 04 sur proposition du conseiller Yvon Daneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Danielle Joly
Maire

Nadia Aubin
Directrice générale par intérim

Je, Danielle Joly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

_____

Danielle Joly
Maire

Je, Lyz Beaulieu, greffière-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

_____

Nadia Aubin
Greffière-trésorière par intérim